

COMMUNE DE BARBEREY SAINT SULPICE

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 13 mars 2025

A la mairie

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DCM2025-005 : Vote du Compte Financier Unique 2024 de la commune
Adoptée à l'unanimité

N° DCM2025-006 : Affectation du résultat 2024 au Budget Primitif 2025
Adoptée à l'unanimité

N° DCM2025-007 : Vote du taux des taxes 2025
Adoptée à l'unanimité

N° DCM2025-008 : Vote du Budget Primitif de la commune 2025 et autorisation de fongibilité des crédits à hauteur de 7,50 % en section d'investissement et en section de fonctionnement
Adoptée à l'unanimité

N° DCM2025-009 : Transfert et poursuite des contrats de révision du Plan Local d'Urbanisme vers Troyes Champagne Métropole
Adoptée à la majorité (Pour : 8 votes, Contre : 5 votes, Abstentions : 0 votes).

N° DCM2025-010 : Adhésion de principe au Syndicat Aube Numérique du Département pour la vidéoprotection et les objets connectés.
Adoptée à la majorité (Pour : 12 votes, Contre : 0 votes, Abstention : 1 vote).

N° DCM2025-011 : Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour organiser les mises en concurrence des conventions de participation prévoyance et santé
Adoptée à l'unanimité

Barberey-Saint-Sulpice, le 14 mars 2025,
Le Maire,
Alain HUBINOIS

